

▶ 28 FÉVRIER 2022

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

Performance

2800

services de soins et d'accompagnement
mutualistes



Les groupements mutualistes gèrent 2 800 services de soins et d'accompagnement (SSAM) sur tout le territoire, ce qui en fait le premier réseau sanitaire et social de France.

Ces 2 800 structures couvrent une offre de soins et d'accompagnement très large :

- Centres de santé médicaux,
- Centres de santé dentaire,
- Centres d'optique,
- Centres d'acoustique,
- Centres d'hospitalisation,
- Services pour personnes âgées,
- Centres pour handicapés psychiques et physiques,
- Services d'aide aux familles,
- Services aux personnes en situation de handicap.

Ce réseau de proximité, implanté en cohérence avec les besoins des populations dans les territoires, **donne accès à une offre de qualité, respectant les tarifs fixés par la Sécurité sociale (secteur 1), et pratiquant pour beaucoup le tiers-payant total ou partiel.** Les structures sont accessibles à toutes et à tous, adhérents ou non.

Ainsi les services de soins et d'accompagnement mutualistes constituent des marqueurs forts de l'engagement social du mouvement mutualiste. **Ils contribuent à l'accessibilité financière du plus grand nombre à des prestations pour lesquelles les « restes à charge » des ménages sont susceptibles d'être lourds.**



Pour aller plus loin :

- <https://www.mutualite.fr/la-mutualite-francaise/cest-quoi-une-mutuelle/le-fonctionnement/>
- <https://www.placedelasante.fr/>